

2025-2026

PROJET D'ÉVALUATION DU CONTRÔLE CONTINU



LPO Václav Havel

5 avenue Danielle Mitterrand

33130 BÈGLES

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE : CADRE RÉGLEMENTAIRE	2
PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	2
POURQUOI UN PROJET D'ÉVALUATION ?	2
LA PRATIQUE D'ÉVALUATION AU LYCÉE VÁCLAV HAVEL	4
GARANTIR LA REPRÉSENTATIVITÉ DE LA MOYENNE.....	5
FRAUDE	7
AMÉNAGEMENT DE L'ÉVALUATION.....	7
LA COMMUNICATION DES NOTES	7
MODALITES D'ÉVALUATION MISES EN ŒUVRE PAR DISCIPLINE.....	8
FRANÇAIS.....	8
PHILOSOPHIE	8
MATHÉMATIQUES.....	9
PHYSIQUE-CHIMIE.....	10
SCIENCES ET VIE DE LA TERRE (SVT)	12
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (SES)	12
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	13
LANGUES VIVANTES (LVA-LVB ET LVC)	14
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE.....	14
BIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINE	15
CHIMIE - BIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINE	16
SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES	16

PRÉAMBULE : CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Note de service du 28-07-2021 relative aux modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022, et « Guide commun de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves » (novembre 2023)
- Décret n°2021-983 du 27-01-2021 modifiant les dispositions du code de l'Éducation relatives au baccalauréat général et au baccalauréat technologique
- Arrêté du 27-07-2021 modifiant les modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022
- BO n°30 du 29-07-2021

Les dispositions pédagogiques de ce projet pourront évoluer. Le projet d'évaluation est valable pour la durée de l'année scolaire et peut être amendé annuellement à son terme pour l'année suivante, après concertation en conseil pédagogique et présentation en conseil d'administration.

L'évaluation en contrôle continu ne concerne pas les disciplines faisant l'objet d'épreuves terminales (enseignements de spécialité de terminale, philosophie, français¹). La spécialité non poursuivie en classe de terminale sera évaluée en contrôle continu pendant la classe de première.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'évaluation est une dimension importante de la relation pédagogique. Elle vise à donner une valeur à une production d'élève (ou d'un groupe d'élèves) et identifier ainsi les acquis et axes de progrès dans une dimension formatrice. Elle constitue ainsi un levier d'apprentissage important tout au long des trois années du lycée, servant également d'appui à la réflexion d'orientation de l'élève.

Les principes généraux de ce projet d'évaluation correspondent à la **mise en œuvre d'une culture commune des pratiques d'évaluation**. Celui-ci a pour objectif de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Il s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national et permet de présenter les principes communs, garant de **l'égalité** et de **l'équité** de traitement des élèves, tout en conservant les **marges d'autonomie indispensables** pour respecter la progression pédagogique de chaque enseignant adaptée à chaque classe ou groupe d'élèves. L'équipe pédagogique du lycée Vaclav Havel est pleinement investie pour accompagner les élèves à la réussite, permettre leur épanouissement personnel tout en les préparant au mieux à leur parcours post-baccalauréat. Le projet d'évaluation est révisable tous les ans.

POURQUOI UN PROJET D'ÉVALUATION ?

En premier lieu, le projet d'évaluation reconnaît **l'expertise fine de l'enseignant** dans sa classe et réaffirme sa liberté pédagogique (article L912 du Code de l'Éducation) : approche didactique, choix des supports et correction des évaluations. Au travers de **modalités et de situations variées, fréquentes et**

¹ On rappelle que les notes des bulletins de ces disciplines ne sont pas prises en compte dans le calcul réalisé pour l'obtention du baccalauréat mais sont néanmoins concernées par le projet d'évaluation

Évaluer : qu'est-ce que cela signifie ?

Évaluer, c'est mesurer l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités liées aux objectifs de formation des programmes. Ce sont des connaissances et des compétences dans chaque discipline et des compétences dites transversales (ex. : maîtrise de la langue, capacité à travailler en groupe, en autonomie, à traiter avec rigueur et discernement une information, à établir un corpus documentaire, etc.)

Guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves au lycée général et technologique (novembre 2023) [Modalités d'évaluation pour le baccalauréat général et technologique | éduscol | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse | Direction générale de l'enseignement scolaire](#)

L'évaluation fait appel à des situations diversifiées, réalisées lors d'activités et de circonstances multiples, selon les choix des professeurs.

Elle s'étend sur une **pluralité de contextes** :

- **EN CLASSE** : devoirs réalisés sur table sous la responsabilité du professeur dans le cadre de ses horaires de cours.
- **SUR DES TEMPS BANALISÉS** : devoirs réalisés sur table en dehors des heures habituelles de cours (devoirs surveillés, épreuves de bac blanc etc.)
- **A LA MAISON** : Devoirs réalisés en autonomie et rendus par l'élève à son professeur dans le délai indiqué.

L'élève peut être confronté à **différents types d'évaluation**, écrite ou orale :

- **L'ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE** a pour objet de connaître le niveau de maîtrise des connaissances, des compétences, des capacités des élèves, en début d'année scolaire ou au début d'une nouvelle séquence d'apprentissage ; elle peut faire l'objet d'une **note indicative** mais qui n'a pas vocation à entrer dans la moyenne de l'élève.
- **L'ÉVALUATION FORMATIVE** prend sa place en cours d'apprentissage. Elle permet à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités, grâce aux appréciations régulières portées par l'enseignant, afin de progresser.
- **L'ÉVALUATION SOMMATIVE** atteste un niveau de maîtrise des connaissances, des compétences et des capacités des élèves et se situe au terme d'un temps d'apprentissage spécifique.

Modalités et formes d'évaluation

Les modalités, les activités supports d'évaluation et les types de tâches qui seront proposées par le professeur dans le cadre des évaluations pourront prendre différentes formes (aussi bien à l'oral qu'à l'écrit) :

- devoirs surveillés en temps limité,
- devoirs en temps libre,
- activités pratiques, activités réalisées lors de sorties sur le terrain,
- travaux de recherche individuels ou collectifs,
- exposés oraux,
- questions flash,
- exercices à prise d'initiative à l'occasion d'une présentation de projet,
- exercices avec questions intermédiaires,
- devoirs communs

Cette liste est non exhaustive.

REMARQUES IMPORTANTES

- Toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs. Le cas échéant, elle sera renseignée avec un coefficient Zéro dans Pronote.
- Les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes : production orales ou écrites, travaux pratiques, travaux de recherche, exercices et problèmes, projets individuels ou collectifs, QCM etc.
- Les évaluations peuvent donner lieu à des positionnements ou niveaux d'acquisition de compétences. Les appréciations du professeur permettent aux élèves de percevoir leurs réussites, leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d'améliorer.
- Les temps d'évaluation organisés à l'échelle de l'établissement (contrôles communs, bacs blancs) font l'objet d'une communication générale auprès des élèves et de leurs familles.
- Les notes sont visibles, reportées régulièrement, tout au long de chaque période sur Pronote, afin que l'élève et sa famille puissent se situer par rapport aux attendus de la discipline.

GARANTIR LA REPRÉSENTATIVITÉ DE LA MOYENNE

Au regard des principes généraux évoqués dans ce document, les élèves sont tenus d'effectuer l'ensemble des évaluations mises en place par les professeurs. Pour avoir du sens et être réellement représentative du niveau d'un élève, une moyenne s'apprécie en fonction :

- **d'une pluralité de notes**
- **d'une diversité de situations d'évaluation** qui prend en compte l'ensemble des compétences propres à la matière.

Dans chaque discipline, l'équipe de professeurs définit les éléments de représentativité d'une moyenne.

Le contrôle continu implique donc un respect scrupuleux de **l'obligation d'assiduité** prévue par l'article L.511-1 du Code de l'éducation, qui impose aux élèves de suivre l'intégralité des enseignements

obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits. À ce titre, les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités du contrôle continu qui leur sont imposées.

Toute absence doit obligatoirement posséder un motif légitime et se doit d'être justifiée auprès du CPE référent sous 8 jours. Pour être considéré comme recevable, le justificatif ne pourra pas être un simple mot des parents. Il devra prouver le caractère impératif et imprévisible de l'absence par un document extérieur ou officiel.

Si l'absence est recevable, l'enseignant peut imposer à l'élève absent un devoir de rattrapage pendant ou hors du temps de classe. En cas de refus, la note de zéro sera attribuée (article 12 de l'arrêté du 16/07/2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique).

Si le motif d'absence est considéré comme non recevable, l'enseignant saisira la mention «Abs*» en lieu et place de la note, sans possibilité de rattrapage. «Abs*» équivaut à un zéro dans la moyenne.

En cas d'**absences récurrentes** aux évaluations à valeur certificative portant atteinte à la représentativité de la moyenne trimestrielle ou annuelle ou rendant impossible le calcul d'une moyenne annuelle :

- Si la moyenne trimestrielle est jugée non significative par l'enseignant, ce dernier peut organiser **une ou des évaluations, qui couvrent le programme du trimestre**. Il peut décider que la note ainsi obtenue remplace toutes les notes obtenues au cours dudit trimestre, ou bien il peut choisir de la pondérer fortement.
- Si la moyenne annuelle est inexistante ou jugée non significative par l'enseignant et ne peut être retenue pour le baccalauréat : l'élève sera convoqué à une **évaluation ponctuelle dite « épreuve de remplacement »** par le chef d'établissement.

À cette convocation peut s'ajouter une sanction disciplinaire si les raisons des absences ne sont pas dûment justifiées.

A NOTER :

► Si la moyenne manquante est celle de l'année de première, cette évaluation de remplacement est organisée, selon les conditions, avant la fin de l'année scolaire de première si possible ou au 1^{er} trimestre de terminale et porte sur le programme de la classe de première.

► Si la moyenne manquante est celle de l'année de terminale, l'évaluation de remplacement est organisée avant la fin de l'année de terminale et porte sur le programme de terminale.

La note obtenue par l'élève à cette évaluation de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne manquante. Il convient de noter que ces épreuves de rattrapage ne doivent concerner que des élèves ayant connu des problèmes d'importance (ex : hospitalisation, maladie chronique etc.)

► Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette évaluation de remplacement, le candidat est à nouveau convoqué. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, la note zéro est attribuée pour cet enseignement (BOEN du 29/07/2021).

► Dans le cas exceptionnel d'une absence de longue durée d'un élève, il revient à l'équipe pédagogique de décider, au vu de la situation de l'élève et des dispositifs de remédiation dont il a éventuellement bénéficié (cours supplémentaires, devoirs de rattrapage, soutien), si ses résultats sont représentatifs du niveau qu'il a atteint et si sa moyenne annuelle peut être retenue, même si elle ne repose pas sur trois moyennes trimestrielles.

FRAUDE

La gestion des situations de fraude lors d'une évaluation relevant du contrôle continu, à la différence de celle des épreuves terminales prévue par les dispositions des articles D.334-25 à R.334-35 du Code de l'éducation, relève de la responsabilité des professeurs et s'exerce dans le cadre défini par le règlement intérieur de l'établissement. Il appartient au chef d'établissement, en accord avec l'enseignant, de prévoir les suites disciplinaires éventuelles.

Il est important de comprendre qu'une fraude ou tentative de fraude entraîne automatiquement la nullité de l'épreuve correspondante (= 0/20). L'élève fait l'objet d'un rapport d'incident rédigé par l'enseignant. Un rattrapage de ladite épreuve est exclu.

AMÉNAGEMENT DE L'ÉVALUATION

Dans les conditions définies aux articles D.351-27 à D.351-32 du Code de l'éducation, les candidats doivent bénéficier d'aménagements ou de dispenses d'évaluations en fonction de l'aménagement de leur scolarité. Les travaux organisés pour évaluer les résultats des élèves dans le cadre du contrôle continu doivent prendre en compte les adaptations et aménagements définis dans le cadre des plans d'accompagnement personnalisés (PAP), des projets d'accueil individualisé (PAI) ou des projets personnalisés de scolarisation (PPS), dans les conditions prévues par la réglementation.

LA COMMUNICATION DES NOTES

Les résultats des élèves apparaîtront dans les relevés de notes via l'application dédiée (pronote) ainsi que dans les bulletins trimestriels et semestriels

MODALITES D'ÉVALUATION MISES EN ŒUVRE PAR DISCIPLINE

FRANÇAIS

Première – voie générale et technologique

La fréquence et le calendrier des évaluations	Le seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne semestrielle	Les modalités d'évaluations choisies et mises en œuvre
Les élèves de 1^{ère} sont évaluable à tout moment, à l'écrit comme à l'oral. Les évaluations comprennent des exercices variés, <u>entre autres</u> des évaluations de type BAC (écrites et orales), communes à l'ensemble des élèves du niveau 1^{ère}, dont les dates précises sont communiquées aux élèves dès qu'elles sont établies de façon définitive.	Le professeur de la classe est seul juge du caractère représentatif des évaluations réalisées par un élève. En conséquence la décision de convoquer (ou pas) un élève à un devoir de remplacement incombe à ce seul professeur. Cette évaluation de remplacement est à caractère obligatoire ; l'absence de l'élève à cette évaluation pourra donner lieu à un 0/20, conformément aux modalités du BAC.	L'année de 1^{ère} est celle du BAC pour la matière "français". Les évaluations en classes de 1^{ère} (générale et technologique) comprendront donc <u>entre autres</u> : - à l'écrit 1 DS (devoir surveillé) et 2 bacs blancs - à l'oral 1 bac blanc portant sur la première partie de l'épreuve du BAC oral (lecture oralisée + explication linéaire + réponse à une question de grammaire) <u>Ces 4 évaluations sont à caractère obligatoire.</u> Les critères d'évaluation des bacs blancs sont ceux définis par les textes officiels et rappelés chaque année dans une charte destinée aux professeurs par les inspecteurs ; ceux du DS seront exposés par le professeur de la classe à ses élèves.

PHILOSOPHIE

Terminale de la voie générale et technologique

La fréquence et le calendrier des évaluations	Le seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne semestrielle	Les modalités d'évaluations choisies et mises en œuvre
Deux devoirs communs au minimum seront programmés dans le courant de l'année : - janvier, mars ou mai 2025	L'enseignant pourra affecter des coefficients différenciés aux différents devoirs.	Le professeur de philosophie choisira les exercices qui sont le mieux adaptés à la classe et à sa progression.

Le dernier devoir commun sera inclus dans le bac blanc du troisième trimestre, en même temps que les devoirs communs de spécialités.	La notation en philosophie est globale et ne repose donc sur aucun barème déterminé. Elle permet d'évaluer les compétences acquises ou en voie d'acquisition en matière d'argumentation, de problématisation, d'analyse et d'appropriation personnelle du cours. La moyenne s'appuie sur un nombre d'évaluations laissé à l'appréciation de l'enseignant en accord avec l'équipe disciplinaire.	Ces évaluations pourront être de formes variées : - devoirs faits à la maison, - devoirs sur table pendant les cours, - devoirs communs, exposés oraux - note de participation orale en classe...
--	--	---

MATHÉMATIQUES

Tronc commun

Discipline	La fréquence et le calendrier des évaluations	Le seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne semestrielle	Les modalités d'évaluations choisies et mises en œuvre
Mathématiques Spécifiques Tronc commun	-Etablie par l'enseignant responsable du groupe. -Chaque élève est évaluable à tout moment. -Pour les terminales, une épreuve type bac sera programmée.	A l'appréciation de l'enseignant seul juge du nombre et de la forme des évaluations rendant la moyenne significative.	-Evaluation formative (par exemple : DM, travaux de groupe, exerciceur...). -Evaluation sommative (par exemple : DS, contrôle de connaissances...)

Spécialités de première et terminale de la voie générale

Discipline	La fréquence et le calendrier des évaluations	Le seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne semestrielle	Les modalités d'évaluations choisies et mises en œuvre
Mathématiques	-Etablie par l'enseignant responsable du groupe. -Chaque élève est évaluable à tout moment. -Pour les terminales, une épreuve type bac sera programmée.	A l'appréciation de l'enseignant seul juge du nombre et de la forme des évaluations rendant la moyenne significative.	Evaluation formative (par exemple : DM, travaux de groupe, exerciceur...). Evaluation sommative (par exemple : DS, contrôle de connaissances...)

Discipline	La fréquence et le calendrier des évaluations	Le seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne semestrielle	Les modalités d'évaluations choisies et mises en œuvre
NSI Numérique et sciences informatiques	Etablie par l'enseignant responsable du groupe. Chaque élève est évaluable à tout moment. Pour les terminales, une épreuve type bac sera programmée.	A l'appréciation de l'enseignant seul juge du nombre et de la forme des évaluations rendant la moyenne significative.	Evaluation formative (par exemple : DM, travaux de groupe, exercice...). Evaluation sommative (par exemple : DS, contrôle de connaissances...)

Première et terminale de la voie technologique

Discipline	La fréquence et le calendrier des évaluations	Le seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne semestrielle	Les modalités d'évaluations choisies et mises en œuvre
Maths en voie technologique 1 ^{ère} et terminale	Etablie par l'enseignant responsable du groupe. Chaque élève est évaluable à tout moment.	A l'appréciation de l'enseignant seul juge du nombre et de la forme des évaluations rendant la moyenne significative.	Evaluation formative (par exemple : DM, travaux de groupe, exercice...). Evaluation sommative (par exemple : DS, contrôle de connaissances...)

PHYSIQUE-CHIMIE

Spécialité de première et de terminale de la voie générale

En cas d'absence justifiée à un devoir bilan, l'élève effectuera un devoir de rattrapage du même type dès son retour dans des conditions fixées par l'enseignant et l'établissement.

L'enseignant reste seul juge de la représentativité de la moyenne périodique.

Evaluations en spécialité pour les classes de première et de terminale voie générale

Type d'évaluation	Nombre d'évaluations	Part dans la moyenne trimestrielle
Devoir surveillé bilan	2 minimum	50 à 60%
Evaluations expérimentales	1 minimum	20 à 30%
Evaluations diverses en cours d'apprentissage	1 minimum	15 à 25%

Evaluations en spécialité pour les classes de première et de terminale voie technologique ST2S

Type d'évaluation	Nombre d'évaluations	Part dans la moyenne trimestrielle
Devoir surveillé bilan	2 minimum	60 à 65%
Evaluations diverses en cours d'apprentissage	1 minimum	35 à 40%

Evaluations en enseignement scientifique pour les classes de première

La fréquence et le calendrier des évaluations	Le seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne semestrielle	Les modalités d'évaluations choisies et mises en œuvre
Etablie par l'enseignant responsable du groupe. Chaque élève est évaluable à tout moment.	Le seuil sera choisi par l'équipe enseignante en fonction du rythme permis par la progression et le niveau de chaque classe. La moyenne portera sur l'ensemble des différentes évaluations proposées durant la période semestrielle.	Les évaluations sommatives auront une part relative bien plus conséquente dans la moyenne que les autres évaluations. Les diverses situations d'évaluation pourront être évaluées pour toute ou partie à l'écrit ou à l'oral. Les diverses situations d'évaluation pourront être évaluées de manière individuelle ou en groupe. La part relative des compétences évaluées individuellement à l'écrit sera supérieure à la part relative des autres situations d'évaluation.

Evaluations en enseignement scientifique pour les classes de terminale

La fréquence et le calendrier des évaluations	Le seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne semestrielle	Les modalités d'évaluations choisies et mises en œuvre
Etablie par l'enseignant responsable du groupe. Chaque élève est évaluable à tout moment.	Le seuil sera choisi par l'équipe enseignante en fonction du rythme permis par la progression et le niveau de chaque classe.	Les évaluations sommatives auront une part relative bien plus conséquente dans la moyenne que les autres évaluations. Les diverses situations d'évaluation pourront être évaluées pour toute ou partie à l'écrit ou à l'oral.

	La moyenne portera sur l'ensemble des différentes évaluations proposées durant la période semestrielle.	Les diverses situations d'évaluation pourront être évaluées de manière individuelle ou en groupe. La part relative des compétences évaluées individuellement à l'écrit sera supérieure à la part relative des autres situations d'évaluation.
--	---	---

SCIENCES ET VIE DE LA TERRE (SVT)

La fréquence et le calendrier des évaluations	Le seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne semestrielle	Les modalités d'évaluations choisies et mises en œuvre
Etablie par l'enseignant responsable du groupe. Chaque élève est évaluable à tout moment.	Le seuil sera choisi par l'équipe enseignante en fonction du rythme permis par la progression et le niveau de chaque classe. La moyenne portera sur l'ensemble des différentes évaluations proposées durant la période semestrielle.	Les évaluations sommatives auront une part relative bien plus conséquente dans la moyenne que les autres évaluations. Les diverses situations d'évaluation pourront être évaluées pour toute ou partie à l'écrit ou à l'oral. Les diverses situations d'évaluation pourront être évaluées de manière individuelle ou en groupe. La part relative des compétences évaluées individuellement à l'écrit sera supérieure à la part relative des autres situations d'évaluation.

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (SES)

Objets de d'évaluation	Formes d'évaluation	Sens de l'évaluation
Maitrise des connaissances et des savoir-faire	Evaluations écrite de travaux individuels et de groupes	Expliciter les attendus en amont lors d'un travail spécifique (grille d'évaluation)
Exercices type baccalauréat réalisés de façon décomposée en fonction des compétences	Evaluation orale (exemple : enregistrements audio déposé sous format numérique, présentation orale faite en classe ...).	Grille d'auto-évaluation donnée en amont et disponible lors du devoir.

	Evaluation de devoirs surveillés en temps et conditions contraints.	Exemples d'utilisation de la grille d'auto-évaluation est : - le calcul anticipé de la note par l'élève pour l'inciter à revoir les compétences attendues. -La correction du devoir par les pairs -Concertation des enseignants et échanges de copies pour les corrections
Evaluation de la qualité de l'expression orale	Préparation au Grand Oral	Le seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne semestrielle est déterminé par le professeur

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES

Histoire-géographie – voie générale

Objets d'évaluation	Formes d'évaluation possibles	Sens de l'évaluation
Maitrise des connaissances fondamentales diverses et des capacités	Evaluations écrites et orales de travaux individuels et de groupes Analyse de documents Réponse à une question problématisée Croquis et schémas cartographiques Contrôles de connaissances Oraux divers Travaux de groupes	Répondre aux exigences du BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019.

Histoire-géographie – voie technologique

Objets d'évaluation	Formes d'évaluation possibles	Sens de l'évaluation
Maitrise des connaissances fondamentales diverses et des capacités	Evaluations écrites et orales de travaux individuels et de groupes	Répondre aux exigences du BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019.
	Questions sur documents Paragraphe argumenté Croquis et schémas cartographiques Contrôles de connaissances Oraux divers Travaux de groupes	

Histoire-géographie, Géopolitique et sciences politiques

Objets d'évaluation	Formes d'évaluation possibles	Sens de l'évaluation
Maitrise des connaissances fondamentales diverses et des capacités	Evaluations écrites et orales de travaux individuels et de groupes	Répondre aux exigences du BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019.
	Etudes critique de documents Dissertations Contrôles de connaissances Oraux divers Travaux de groupes	

LANGUES VIVANTES (LVA-LVB ET LVC)

Langues enseignées : Anglais, Espagnol, Allemand, Italien, Arabe

Disciplines	La fréquence et le calendrier des évaluations	Le seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne semestrielle	Les modalités d'évaluations choisies et mises en œuvre
LVA-LVB-LVC LLCE Anglais ou Espagnol	L'enseignant organisera des évaluations ponctuelles et/ou programmées, certificatives et/ou formatives, qu'il jugera utiles afin d'évaluer le niveau atteint de connaissances et de compétences dans la langue étudiée.	L'enseignant sera le seul juge de la valeur significative de la moyenne de l'élève. Si celle-ci n'est pas significative, l'élève sera dans l'obligation de se soumettre à une épreuve de rattrapage ou de remplacement. En cas d'absence à cette évaluation, l'élève sera sanctionné d'un zéro.	Devoir surveillé, Devoir maison / Oral / TP / Tests de connaissance

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Voie générale et technologique

La fréquence et le calendrier des évaluations	Le seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne semestrielle	Les modalités d'évaluations choisies et mises en œuvre
Toute absence non justifiée de l'élève à l'une quelconque des trois épreuves entraîne l'attribution de la	Si l'élève obtient une moyenne avec une seule note (une seule activité	Le contrôle en cours de formation de l'enseignement obligatoire d'EPS porte sur trois épreuves : trois activités

note zéro pour l'épreuve correspondante. Le certificat médical de référence devra être fourni le jour de l'épreuve ou au plus tard 48h après celle-ci, Afin de pouvoir bénéficier de l'épreuve de rattrapage. L'inaptitude totale, ou partielle doit y être notifiée et précisée (date, durée, pratiques autorisées, etc.) par un médecin. Les épreuves de rattrapages seront proposées dans l'activité choisie par le candidat lorsque l'organisation le permet (Musculature, Badminton ,800m). Pour les autres activités l'épreuve de rattrapage sera le 800m. Si le candidat est absent à cette session de rattrapage sans fournir un justificatif le jour même, (certificat médical seulement) il obtiendra zéro à l'épreuve.	pratiquée) non représentative de son niveau, la note sera réexaminée au regard du niveau de compétence acquis en classe de première.	physiques, sportives ou artistiques enseignées au cours de l'année de terminale. Ces trois épreuves doivent relever de trois compétences propres à l'EPS et sont évaluées selon le référentiel national d'évaluation. Une Co-évaluation est réalisée par deux enseignants d'EPS issus de l'établissement, qui évaluent en même temps, chaque élève, pour chacun des critères prévus par le référentiel. Pour chacune des trois épreuves, une note de 0 à 20 points est proposée par le jury certificatif Cette note est découpée en 3 attendus de fin de lycée : AFL: <u>AFL1 : Sur 12 points</u> : qui croise la performance et l'efficacité technique dans l'activité évaluée le jour du CCF. <u>AFL 2 et AFL3 : sur 8 points au total</u> : qui évaluent au fil des séances la gestion de la pratique et les rôles sociaux qui sont en lien. La note finale au baccalauréat correspond à la moyenne des trois notes obtenues aux trois épreuves. Cette note peut être harmonisée par la commission académique.
--	---	---

BIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINE

Première technologique

Type d'évaluation	Fréquence et calendrier des évaluations	Part dans la moyenne trimestrielle
Évaluations sommatives par compétences type bac Travaux maison susceptibles d'être ramassés Compte rendus de TP et / ou de travaux de groupe Tests de connaissances	Etablie par l'enseignant responsable du groupe. Chaque élève est évaluable à tout moment.	À l'appréciation de l'équipe enseignante tenant compte du nombre de DS réalisés

CHIMIE - BIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINE

Terminale technologique

Type d'évaluation	Fréquence et calendrier des évaluations	Part dans la moyenne trimestrielle
BPH : Évaluations sommatives par compétences type bac Travaux maison susceptibles d'être ramassés Compte rendus de TP et / ou de travaux de groupe Tests de connaissances Tests de révision de 1 ^{ère}	BPH : 1 bac blanc au cours du 2 ^{ème} trimestre	BPH : à l'appréciation de l'équipe enseignante tenant compte du nombre de DS réalisés

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

Première et terminale – voie technologique

La fréquence et le calendrier des évaluations	Le seuil minimum de notes pour la représentativité de la moyenne semestrielle	Les modalités d'évaluations choisies et mises en œuvre
À l'appréciation du professeur.	Il est décidé que pour qu'une moyenne soit considérée comme significative sur le trimestre tout élève, quel que soit le motif, absent à un devoir sur table (devoir composé en 1 ^{ère} , devoir portant sur la partie 1 ou 2, ou sur les deux parties d'un sujet qualifié de type bac en terminale) devra participer au devoir de rattrapage commun aux 3 classes du même niveau, organisé, par les enseignants de la spécialité, avant le conseil de classe du trimestre.	Diverses modalités d'évaluation peuvent être utilisées : - travaux individuels, - travaux de groupe - exposés, - mises en commun et confrontations des réflexions argumentées, - productions de synthèses, - devoirs sur table, etc.